

## 1.2 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX

### 1.2.1 PRÉSENTATION

La société des COTEAUX NANTAIS a lancé le projet de son nouveau site de production début 2016.

Initialement, le projet devait transformer les fruits et stocker les produits finis sous le régime de la déclaration notamment pour les rubriques 2220 et 1510.

L'entreprise a connu ces derniers mois une forte augmentation d'activité, et souhaite recalibrer son futur outil de production au regard de l'évolution actuelle.

De ce fait, du fait des augmentations de production, le site devrait à partir du démarrage de l'exploitation atteindre rapidement le seuil de l'Enregistrement.

Il est prévu que la quantité de matières entrantes peut atteindre :

- 12T/jour pour les pâteux
- 10T/jour pour les liquides

Le total de la production sera de 22T/jour.

Du point de vue des stockages, les quantités stockées augmenteront mais l'entrepôt conservera le même volume.

L'exploitant a obtenu sa déclaration,

### 1.2.2 HISTORIQUE

---

Les Coteaux Nantais est un producteur de pommes et de poires en biodynamie possédant 94 ha de vergers dans la région nantaise (Carquefou, Thouaré sur Loire, St Julien de Concelles, Vertou, Remouillé et La Planche).

Elle possède aujourd'hui un site à Vertou avec des chambres froides, des lignes de conditionnement et la production de jus de fruits et de vinaigre de cidre. La production de cidre, bien spécifique, est pour sa part sous-traitée.

Les Coteaux Nantais sont également implantés sur le MIN de Nantes, boulevard Gustave Roch, pour la partie logistique et la production de produits pâteux : confitures, purée de fruits, compôtes...

Le MIN de Nantes doit être déménagé dans les prochaines années et l'activité de transformation n'entre pas dans le cadre de la législation des MIN.

De ce fait, Les Coteaux Nantais ont lancé la construction d'une nouvelle unité regroupant les transformations, « liquides » et « pâteux », à proximité de leur verger de Remouillé sur la zone artisanale de la Maine.

### 1.2.3 INFORMATION DU DEMANDEUR

La présente demande est relative à l'exploitation d'un bâtiment de production et de stockage pour les COTEAUX NANTAIS.

L'entreprise est spécialisée dans le secteur d'activité de la transformation et de la conservation des fruits.

Le projet se situe sur la commune de REMOUILLE (44).

L'exploitant du site est la société LES COTEAUX NANTAIS.

#### Site d'exploitation

Adresse : Rue de l'Artisanat – 44140 REMOUILLE

Téléphone : 02.40.75.23.81

#### Siège social

Adresse : 3 place Pierre Desfosses – 44120 VERTOU

Les informations administratives à la SAS sont :

- N°SIRET : 35142103700018
- CODE APE : 1039B

L'extrait du KBis est fourni en annexe n°1.

Le signataire de la présente demande est M. Benoît Van Ossel, Président.

#### 1.2.4 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Les activités principales du site sont la transformation, le conditionnement et le stockage de fruits.

L'entreprise englobe les activités suivantes :

- Réception / Stockage des Matières Premières
- Broyage / Pressage des fruits
- Stockage des cidres et vinaigres
- Acétateurs
- Zone de préparation des fruits, Cuisson, Pasteurisation, Refroidissement
- Conditionnement des produits
- Stockage et expéditions de produits finis
- Zone de charge

L'ensemble de ces zones est représenté sur les plans annexés au dossier (annexe n°2)

### 1.3 RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES

#### 1.3.1 RÉGLEMENTATION ICPE

Le tableau suivant détaille les rubriques de la nomenclature des ICPE concernées par le projet.

Rubrique	Désignation	Classèment	Observations
2220.B.2b	Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale [...] La quantité de produits entrant étant : supérieure à 10 T/j	E	Un total de 22T/jour.
1510-3	Stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 T dans des entrepôts couverts [...] Le volume des entrepôts étant : Supérieur ou égal à 5.000 m <sup>3</sup> mais inférieur à 50.000 m <sup>3</sup> (DC)	DC	Le stockage de cartons et produits finis est réalisé sur une surface d'environ 2.000 m <sup>2</sup> avec une hauteur maxi de 11 m soit un volume d'entrepôt de 22.000 m <sup>3</sup> . Le volume de stockage-des produits finis sans étiquettes représente environ 4.550 m <sup>3</sup> . Soit un total de 26.550 m <sup>3</sup> .
2252-2	Préparation, conditionnement de cidre. La capacité de production étant : 1. Supérieure à 10.000 hl/an 2. Supérieure à 250 hl/an, mais inférieure ou égale à 10.000 hl/an	D	La production du cidre est sous-traitée à un prestataire, néanmoins le site sera équipé de cuves de fermentation alcoolique pour produire du cidre aux fins de transformation en vinaigre. Le besoin en cidre est évalué à 250 à 300 L/jour/ acétateur x 365 jours/an = 547 hl/an

2265-2	<p>Mise en œuvre d'un procédé de fermentation acétique en milieu liquide. Le volume total des réacteurs ou fermenteurs étant : 2- <i>supérieure à 30m<sup>3</sup> mais inférieure à 100m<sup>3</sup> (D)</i></p>	D	<p>Le <u>volume total des acétateurs</u> est le suivant : - 1 acétateur de 3HL - 3 acétateurs de 80HL - 1 acétateur de 114HL Soit un volume total des réacteurs de <u>357HL, soit 35.7m<sup>3</sup></u>.</p>
2795-2	<p>Installation de lavage des fûts, conteneurs et citernes de transport de matières alimentaires, [...] La quantité d'eau mise en œuvre étant : 3- <i>inférieure à 20 m<sup>3</sup>/j (DC)</i></p>	DC	<p>Les cuves de stockage / décantation de jus et les cuves de la vinaigrerie sont lavés périodiquement. La quantité d'eau mise en œuvre est inférieure à 20 m<sup>3</sup>/jour : 15m<sup>3</sup>/j.</p>
2910-A2	<p><u>Installation de combustion :</u> Lorsque l'installation consomme exclusivement, seuls ou en mélange, du gaz naturel, des gaz de pétrole liquéfiés, du fioul domestique, du charbon, des fiouls lourds, [...] si la puissance thermique nominale de l'installation est : 2- <i>supérieure à 2 MW, mais inférieure à 20 MW (DC)</i></p>	D	<p>La puissance nominale est de 10MW.</p>
4718-2	<p>Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2 (y compris GPL) et gaz naturel [...] La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines (strates naturelles, aquifères, cavités salines et mines désaffectées) étant : 1. Supérieure ou égale à 50T (A°) 2. Supérieure ou égale à 6T mais inférieure à 50T (DC)</p>	DC	<p>La quantité totale présente est de 12,257T de propane.</p>

4802-2a	<p>Fabrication, emploi, stockage de gaz à effet de serre fluorés visés à l'annexe I du règlement (UE) n° 517/2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés et abrogeant le règlement (CE) n° 842/2006 ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone visées par le règlement (CE) n° 1005/2009.</p> <p><b>Emploi dans des équipements clos en exploitation.</b></p> <p>Equipements frigorifiques ou climatiques (y compris pompe à chaleur) de capacité unitaire supérieure à 2 kg. la quantité cumulée de fluide susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 300 kg</p>	DC	<p>La quantité présente au sein de l'installation est de 200kg.</p>
1511	<p>Entrepôts frigorifiques [...]</p> <p>Le volume susceptible d'être stocké étant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Supérieur ou égal à 150.000 m<sup>3</sup> (A)</li> <li>2. Supérieur ou égal à 50.000 m<sup>3</sup>, mais inférieur à 150.000 m<sup>3</sup> (E)</li> </ol> <p>Supérieur ou égal à 5.000 m<sup>3</sup> mais inférieur à 50.000 m<sup>3</sup> (DC)</p>	NC	<p>Le volume de produits susceptibles d'être stocké en chambres froides est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CF positive : environ 820 palox x 1,00 x 1,20 x 0,80 m = 788 m<sup>3</sup></li> <li>+ 36 palettes x 0,80 x 1,20 x ht 1,60 m = 55 m<sup>3</sup>.</li> <li>- CF négative : 64 palettes x 0,80 x 1,20 x 1,50 m = 92 m<sup>3</sup>.</li> </ul> <p>Soit un total d'environ 935 m<sup>3</sup>.</p>
1530	<p>Dépôt de papier, cartons ou matériaux analogues y compris les produits finis conditionnés.</p> <p>2. Supérieur à 1.000 m<sup>3</sup>, mais inférieur ou égal à 20.000 m<sup>3</sup>.</p>	NC	<p>Stockage de cartons (inclus dans stockage produits finis) : équivalent de 96 palettes de 0,80 x 1,20 x 1,60 = 135 m<sup>3</sup>.</p>
1532	<p>Dépôt de bois sec ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés.</p> <p>Le volume susceptible d'être stocké étant</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. supérieure à 1.000 m<sup>3</sup>, mais inférieure ou égale à 20.000 m<sup>3</sup></li> </ol>	NC	<p>Stockage de palettes vides : 24 piles de 25 palettes de 0,80 x 1,20 x 0,15 m = 86 m<sup>3</sup>.</p>

2663.2	Stockage de produits dont 50% au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques). [...] Le volume susceptible d'être stocké étant : 2. Supérieur ou égal à 1.000 m <sup>3</sup> , mais inférieur à 10.000 m <sup>3</sup> .	NC	Stockage de poches pour BIB, de bouchons plastiques : 7m <sup>3</sup> de bibs ; 1,6m <sup>3</sup> de bouchons ; 3,6m <sup>3</sup> de film étirable, soit un total de 12,2m <sup>3</sup>
2925	Atelier de charge d'accumulateurs La puissance maximale de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 50 kW.	NC	Puissance installée inférieure à 50kW

### 1.3.1 RÉGLEMENTATION IOTA

La superficie du terrain est de 16139m<sup>2</sup>; dont 11701m<sup>2</sup> sont imperméabilisés.

Le terrain est en point haut, il n'intercepte donc pas d'écoulements depuis des terrains extérieurs au projet.

Dans ce cadre au regard de la réglementation IOTA, le projet est concerné par la rubrique 2150 sous le régime de la déclaration.



La parcelle d'étude est représentée sur la vue aérienne ci-après.

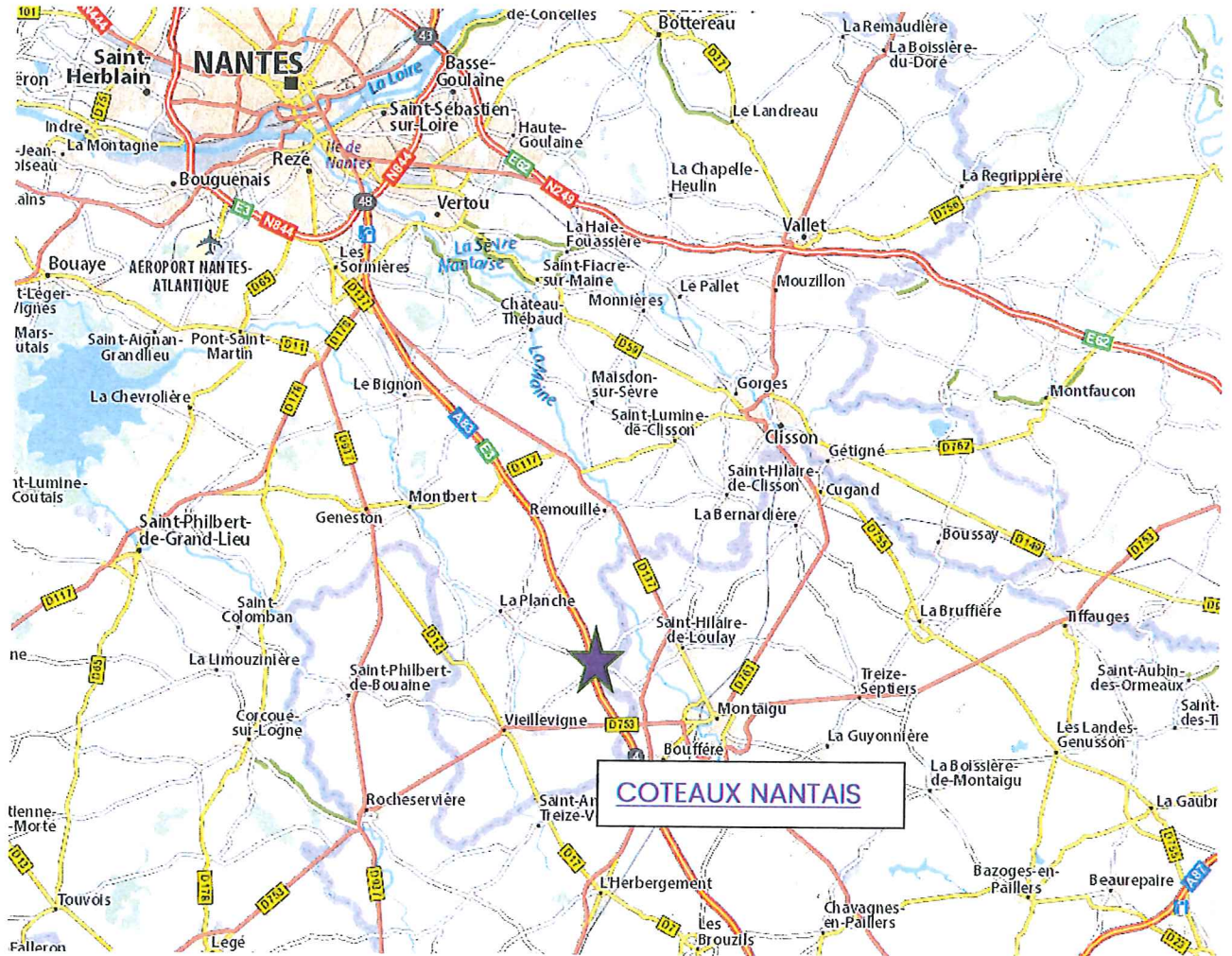


Figure 1 : Localisation régionale du projet